



Montant succession apres deduction

Par **JEJELAM_old**, le **20/09/2007** à **15:25**

BONJOUR JE VIENS D'AVOIR UN HERITAGE D'UNE MAISON JE SUIS SANS LIEN DE PARENTE AVEC LA PERSONNE DECEDE ELLE AVAIT UN FILS
DONC J'AI LES 5/8 DIVISE PAR 2 SI J'AI BIEN COMPRIS DE LA MAISON EST MISE EN VENTE A 318 000 € JE VOUDRAIS SAVOIR QU'ELLE SERA MA PART APRES DEDUCTION DES 60% POUR L'ETAT + FRAIS DE NOTAIRE SVP MERCI DE VOTRE REPONSE DETAILLE